



# RAPPORT ANNUEL 2024-2025

## École Aux Quatre-Vents

L'ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS VISE À OFFRIR UN CADRE BIENVEILLANT, MOTIVANT ET INCLUSIF AFIN DE FAVORISER LA RÉUSSITE ET LE BIEN-ÊTRE DE TOUS SES ÉLÈVES.

COLLABORATION RESPECT ENGAGEMENT



# TABLE DES MATIÈRES

<b>MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION.....</b>	<b>3</b>
<b>PROFIL DE L'ÉCOLE.....</b>	<b>4</b>
Informations sur la clientèle année scolaire 2023-2024 .....	5
Informations relatives à la clientèle – année scolaire 2023-2024 .....	5
Informations relatives aux membres du personnel – année scolaire 2023-2024 .....	5
<b>RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT .....</b>	<b>6</b>
<b>ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION .....</b>	<b>0</b>
<b>OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 .....</b>	<b>3</b>
<b>ORIENTATION 1 .....</b>	<b>4</b>
Objectif 1   .....	4
Objectif 2   .....	4

## **MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET DE LA DIRECTION**

Nous avons un nouveau projet éducatif qui se terminera en 2027. Le centre de services scolaire de Saint-Hyacinthe a mis en place son nouveau PEVR « plan d'engagement vers la réussite » avec de nouveaux objectifs et de nouvelles cibles à atteindre. Le projet éducatif de l'école Aux Quatre-Vents est en lien avec ce PEVR et il a été conçu à la suite des consultations auprès des élèves, de l'équipe-école, des parents et la communauté.

Le projet éducatif se veut rassembleur et assurer la réussite de nos élèves. Les membres de l'équipe école ont à cœur notre mission afin de mettre en place les conditions gagnantes pour permettre à nos élèves d'atteindre leur plein potentiel tout en évoluant dans un milieu motivant et inclusif. Pour y arriver, nos actions seront concertées autour de la mise en place de pratiques gagnantes et probantes, nous travaillerons de concert avec les parents et la communauté afin que nos élèves évoluent dans un milieu sécurisant.

Nous accompagnons les enfants dans leurs apprentissages en visant les cibles que nous nous sommes fixées.

Véronique Corbeil

Présidente du CÉ

Nicole Choinière

Directrice par intérim

# PROFIL DE L'ÉCOLE

## BUT

Apprendre, faire et grandir... tous ensemble!

## VISION

L'école aux Quatre-Vents vise à offrir un cadre bienveillant, motivant et inclusif afin de favoriser la réussite et le bien-être de tous ses élèves.

## VALEURS

### Collaboration:

La collaboration repose sur le travail d'équipe, la concertation, la cohérence et la responsabilité partagée de la réussite et du bien-être de tous les élèves.

### Respect:

Le respect se vit concrètement par la bienveillance et l'écoute envers l'autre. Il est la capacité de prendre soin de soi, des autres et de son environnement. Il permet un meilleur vivre-ensemble et favorise un climat propice aux apprentissages. Tout cela s'observe dans nos paroles et dans nos gestes.

### Engagement:

L'engagement se traduit par une participation active de tous les acteurs pour atteindre des buts communs et pour faire réussir les élèves. Cela suppose l'engagement de tous, dont les élèves, les parents et les divers intervenants du milieu scolaire.

## Indices de défavorisation pour 2024-2025

Indices de défavorisation	SFR	IMSE
École Aux Quatre-Vents	2	7

SFR : Seuil de faible revenu

IMSE : Indice de milieu socioéconomique

## Élèves

### Informations sur la clientèle année scolaire 2023-2024

Informations relatives à la clientèle – année scolaire 2023-2024

Niveau	Nombres de groupes	Nombre d'élèves
Passe-Partout	0	
Préscolaire 4 ans	2	23
Préscolaire 5 ans	2	35
1 <sup>re</sup> année	2	37
2 <sup>e</sup> année 231	2	43
321 3 <sup>e</sup> année	1 1	42
4 <sup>e</sup> année	2	38
5 <sup>e</sup> année 561	2	44
651 6 <sup>e</sup> année	1 2	45
Total :		306

## Employés

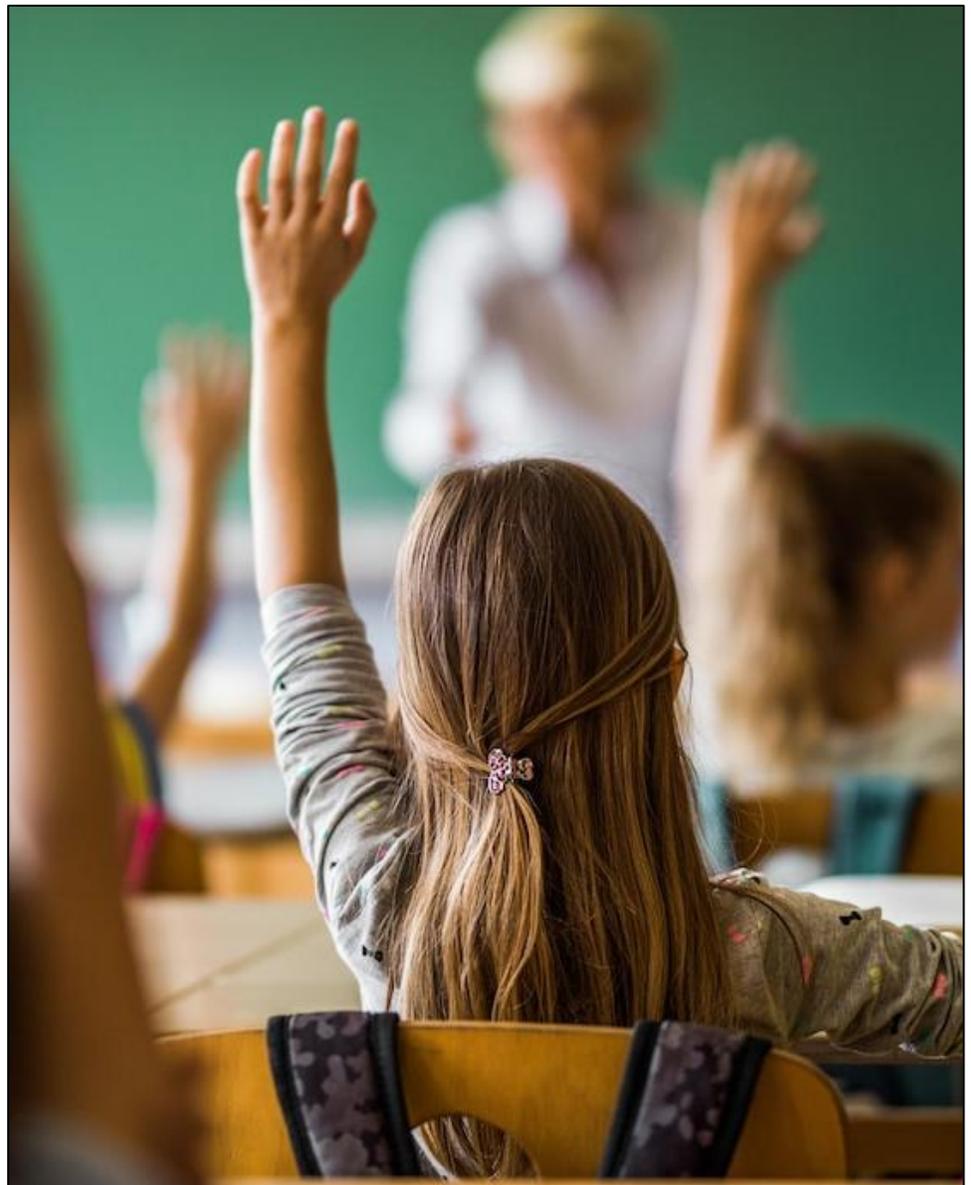
Informations relatives aux membres du personnel – année scolaire 2023-2024

Personnel	Précisions
Personnel cadre	2, directrice et directrice adjointe
Personnel enseignant	23
Personnel professionnel	4
Personnel de soutien	32

# RAPPORT ANNUEL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

RAPPORT ANNUEL  
DU CONSEIL  
D'ÉTABLISSEMENT

École  
aux Quatre-Vents



Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec 

Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.  
(Art.64)

### **Mot de la direction et de la présidente**

Au cours de l'année scolaire, le Conseil d'Établissement a poursuivi son mandat avec engagement, rigueur et bienveillance. Nos orientations ont été guidées par deux objectifs prioritaires : l'amélioration des résultats de nos élèves en écriture et le renforcement du sentiment de sécurité dans les autobus scolaires.

Ces axes d'intervention s'inscrivent en cohérence avec les valeurs fondamentales de notre milieu : la collaboration, le respect et l'engagement. Nous croyons que ces valeurs sont essentielles pour soutenir la réussite éducative et le développement global de chaque élève.

Nous tenons à souligner que l'école est une affaire de toute la communauté. À cet égard, nous remercions sincèrement les membres du Conseil d'Établissement, les parents, les membres du personnel ainsi que les élèves pour leur dévouement, leur collaboration et leur implication constante. Votre contribution active est précieuse et elle enrichit grandement notre milieu scolaire.

Enfin, nous rappelons que toutes les décisions prises par le Conseil d'établissement sont mûrement réfléchies, dans le meilleur intérêt de nos élèves, tant sur le plan de leur bien-être que de leur réussite scolaire.

*Véronique Corbeil*

Présidente du conseil d'établissement 2024-2025

*Nathalie Labrecque*

Direction

*Nicole Choinière*

Direction par intérim



## Séances du conseil d'établissements et point abordés

Un minimum de 6 rencontres du conseil d'établissement doit avoir lieu annuellement (art. 67). Ces rencontres sont publiques (art. 68).

### Dates des séances du conseil d'établissement

Lors du conseil du 16 septembre 2024, 6 dates ont été proposées et adoptées par les membres.

- Lundi le 07 octobre 2024 à 18hre 30 ( en présentiel)
- Lundi le 02 décembre 2024 à 18hre 30 ( en présentiel)
- Lundi le 27 janvier 2025 à 18hre 30 ( Teams)
- Lundi le 24 mars 2025 à 18hre 30 ( Teams)
- Lundi le 05 mai 2025 à 18hre 30 ( en présentiel)
- Lundi le 16 juin 2025 à 18hre 30 ( en présentiel)

### Principaux points abordés lors des différentes séances du conseil d'établissement

**Voyons maintenant plus en détail les éléments qui ont été adoptés et approuvés au cours de l'année.**

#### Le rôle d'adopter

Adopter signifie de prendre une décision à partir d'une proposition, qui peut être modifiée en tout ou en partie par les membres du CÉ. Outre le côté technique lié à la réalisation des séances du conseil, ce dernier s'est penché sur :

- Les ordres du jour et les procès-verbaux des rencontres
- Les règles de régie interne ;
- Le budget de fonctionnement du conseil d'établissement ;
- Le calendrier des rencontres ;
- Les ordres du jour et les procès-verbaux ;
- La reddition de comptes, mesures dédiées et protégées ;
- La révision budgétaire de l'école 2024-2025 ;
- Le budget initial 2025-2026 ;
- Le rapport annuel des activités du conseil d'établissement 2024-2025 ;
- Le rapport annuel de l'école ;

- Le projet éducatif.

### **Le rôle d'approuver**

**Donner son accord à une proposition, un geste ou un projet, voilà ce que signifie le rôle d'approuver. Advenant le cas où le conseil refuserait la proposition, il serait alors de la responsabilité du proposeur de reformuler la proposition afin de la soumettre à nouveau ultérieurement. Cette année, le conseil a approuvé les points suivants :**

- La liste des détenteurs de clés – utilisation des locaux ;
- La programmation des entrées et sorties éducatives ;
- La planification des contenus d'éducation à la sexualité ;
- La planification des contenus en orientation scolaire et professionnelle ;
- Les services complémentaires et particuliers de l'année en cours et l'année à venir ;
- La répartition du temps par matière pour 2025-2026 ;
- L'horaire de l'école 2025-2026 ;
- Le regroupement des mesures dédiées et protégées 2025-2026 ;
- La révision des règles de fonctionnement du service de garde 2025-2026 ;
- La planification des journées pédagogiques au service de garde 2025-2026 ;
- Les dates des étapes et communications aux parents pour 2025-2026 ;
- La liste des fournitures scolaires et les frais chargés aux parents 2025-2026 ;
- L'entrée progressive au préscolaire pour 2025-2026 ;
- La rentrée scolaire 2025-2026
- Les règles de conduite et mesures de sécurité.

### **Le rôle de consultation**

**Les membres du conseil d'établissement ont été consultés, c'est-à-dire qu'il leur a été demandé de donner leur avis sur des sujets particuliers en cours d'année. Ceux-ci étaient relativement variés, c'est-à-dire :**

- Le budget du conseil d'établissement ;
- La facturation du service de garde ;
- La mesure 15024 – Aide aux parents ;
- La demandes de projets à caractère physique ;
- Les objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières pour 2024-2025 ;
- Les critères de sélection d'une direction d'école.

### **L'information et la discussion**

**Plusieurs sujets d'intérêts relatifs à la vie scolaire ont été amenés au conseil d'établissement afin d'en informer ses membres. Ainsi, des discussions ont pu avoir lieu afin d'échanger sur ces sujets en particulier :**

- L'échéancier des opérations annuelles ;
- Les normes et modalités d'évaluation et première communication ;
- Les séances du comité de parents ;
- La vie de l'école et du service de garde ;

- L'utilisation des locaux (détenteurs de clé) ;
- Les formations obligatoires sur les CÉ ;
- Les activités de l'organisme de participation de parents

### **L'organisme de participation de parents**

L'OPP n'a pas été actif cette année à l'école aux Quatre-Vents. En revanche, plusieurs parents se sont rendus disponibles pour venir nous donner un coup de main entre autres pour accompagner les élèves lorsque nous avons eu besoin de transport pour une sortie.

Nous tenons à remercier tous les parents qui se sont impliqués de près ou de loin aux différentes activités. Tous vos petits gestes font une différence dans la vie des élèves et de l'école aux Quatre-Vents. Votre implication est appréciée. Merci, merci et merci !!!



# ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE À LA VIOLENCE ET À L'INTIMIDATION

IDENTIFICATION DE L'ÉCOLE <b>École Aux Quatre-Vents</b> 1441, rue St-Pierre St-Jude (Québec) J0H 1P0	ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025
---	-----------------------------

L'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) prévoit que : « **Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur régional de l'élève chargé de la reddition de comptes affecté à la région où se situe l'école.** ».

Cette grille présente des points de repère pour s'assurer que les éléments prescrits par la Loi sur l'instruction publique (LIP) sont présents. Aussi, elle permet de formuler des constats pour le bilan de vos actions de prévention et aussi de dresser un autoportrait afin de réguler les pratiques de l'établissement au regard du protocole d'intervention.

## Mode d'emploi :

- Avec l'aide de votre comité, en vue de soutenir le conseil d'établissement (CÉ) lors de l'évaluation annuelle de vos résultats (**LIP, art. 83.1**), remplissez la grille ci-dessous afin de passer en revue l'ensemble des étapes.

*Les éléments précédés d'un astérisque (\*) sont prescrits par la LIP.*

## LÉGENDE

1	Aucun ajustement	Nos actions sont <b>satisfaisantes</b> et nous continuons dans cette voie.
2	Quelques ajustements	Nos actions sont <b>plutôt satisfaisantes</b> , mais nécessitent quelques ajustements.
3	À revoir	Nos actions <b>ne sont pas satisfaisantes</b> et nécessitent d'être revues.

## DÉGAGEZ DES CONSTATS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE ÉVALUÉE – pistes de réflexion

- **En lien avec les résultats de l'année précédente et les priorités, objectifs et moyens que vous aviez mis en place dans votre plan de lutte, quels sont les constats ?**
  - Aviez-vous été juste ? Réaliste ? dans les cibles à atteindre ?
    - Expliquez ce qui a pu vous permettre d'être juste/réaliste ou non  
La stabilité du personnel nous permet de bien connaître notre clientèle. Il y a un suivi qui se fait sur l'application des moyens mis en place et des interventions faites sur nos élèves. Le principal constat confirme que nous avons bien ciblé nos objectifs et nos moyens. Nous remarquons que la violence verbale et les difficultés de comportement dans l'autobus sont récurrentes d'année en année.
  - Est-ce que les moyens prévus ont été mis en œuvre tel que prévu ?
    - Si oui, quelles ont été les conditions gagnantes ?  
L'implication du personnel à agir rapidement dans les conflits empêche que les situations dégénèrent. Nous avons mis en place de la modélisation de comportement dans les autobus par la présence d'une TES pendant le transport pour assurer le suivi des comportements attendus. De plus nous intervenons systématiquement lors de situations problématiques en collaboration étroite avec le service du transport scolaire. En général, nous constatons que la stabilité du personnel, nous permet d'adopter des interventions claires, cohérentes et constantes auprès des élèves.
    - Si non, quels sont les défis dans votre milieu afin de favoriser une mise en œuvre optimale ?
- **Vous manque-t-il :**
  - De formation ?  
Nous observons un besoin de formation sur les pratiques gagnantes concernant les neurodivergents.
  - D'outils concrets ?
  - De moyens de prévention ?  
Cette année, nous avons mis en place un one note. Toutes nos interventions, rencontres et suivi de courriels avec les parents sont entrées dans notre one note. De cette façon, nous avons un suivi serré auprès de nos élèves.
  - De données en lien avec une situation vécue dans votre école ?



## ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

- **Quels sont vos bons coups comme équipe-école, comité, direction en lien avec le plan de lutte ?**
  - Mobilisation du personnel;  
Nous avons des rencontres mensuelles avec les TES. De plus, notre ergothérapeute et psychoéducatrice ont initié nos intervenantes du SDG et les enseignantes du 1<sup>er</sup> cycle, les aide à la classe aux interventions adéquates à avoir avec nos élèves TSA.  
Les TES utilisent également le portail Mozaïk pour compiler leurs interventions. Un protocole élève est mis en place rapidement lorsque c'est nécessaire.
    - Participation active aux activités proposées;  
Nous mettons en place des activités sur les habiletés sociales. Nos TES participent aux jeux extérieurs afin d'enseigner les bons comportements à avoir lors des jeux qui demandent de la compétition. On leur montre à accepter la défaite et à encourager les gagnants. La participation du personnel aux activités sportives proposées par les enseignants avec les élèves crée des liens significatifs.
    - Vie scolaire riche pour les élèves;  
Les enseignants proposent des activités récompense afin de souligner les comportements positifs de nos élèves. Dans chaque immeuble, nous avons pris le temps d'instaurer un système de renforcement positif en lien avec les valeurs de notre projet éducatif et notre plan de lutte (collaboration, engagement et respect).
    - Rencontres de concertations fréquentes et bien structurées;  
Nous avons instauré un horaire de rencontre mensuelles entre direction, PNE et TES afin d'harmoniser nos pratiques et faire le point sur le climat de l'école.
    - Clarté de la structure d'accompagnement et d'intervention.  
Nous avons mis en place un cartable mettant en œuvre les rôles et responsabilités de chaque intervenant afin d'assurer une procédure claire pour nos plans d'intervention.
- Formulez des priorités et des pistes d'actions pour l'année scolaire à venir.  
Nos priorités pour l'année scolaire 2025-2026 :
  - Poursuivre nos interventions à démystifier le concept de conflit et d'intimidation.
  - Utiliser les moyens enseignés pour diminuer nos colères et utiliser un langage convenable pour exprimer les émotions que nous ressentons.
  - Amener nos élèves à dénoncer les situations d'agression de tous types aux intervenants de l'école plutôt qu'à leurs camarades.
  - Diminuer la fréquence des comportements problématiques que nos élèves vivent dans l'autobus.Nos pistes d'action :
  - Nous souhaitons avoir un enseignant par immeuble dans le comité afin de transmettre davantage nos activités en lien avec le Plan de lutte et de s'assurer que l'enseignement explicite des bons comportements est mis en place.
  - Dès le début de l'année, sensibiliser le personnel à la trajectoire d'interventions à suivre (VI et VAC).
  - Poursuivre les groupes d'habiletés sociales et émotionnelles.
  - Adapter un local afin que les élèves puissent retrouver leur disponibilité aux apprentissages.
  - Uniformiser les pratiques de consignation dans le Mozaïk portail et le one note.

# Évaluation annuelle du plan d'action de l'école pour la prévention de la lutte à l'intimidation et à la violence

Analyse de l'implication du personnel	1	2	3	Composante 3 Collaboration avec les parents (LIP, art. 75.1 alinéa 3) Comment qualifiez-vous l'application des mesures favorisant la collaboration avec les parents ?	1	2	3	Suite composantes 5, 7 et 8	1	2	3
Comment qualifiez-vous l'implication du personnel dans l'actualisation du plan de lutte ?											
*Direction (LIP, art. 96.12 et art. 96.13)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*Diffusion d'un document clair et accessible expliquant le plan de lutte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) En FP/FGA, ce document doit également être transmis aux élèves.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif du geste : <input checked="" type="checkbox"/> Aident-elles les <b>victimes</b> à se sentir en sécurité? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et enseignent-elles des comportements de rechange ? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures permettent-elles à l' <b>auteur</b> de réparer ses gestes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Personne désignée, parmi les membres du personnel de l'école, pour coordonner les travaux d'une équipe (LIP, art. 96.12)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Modalités variées de communication (infoparents, rencontre, portail, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Aident-elles les <b>victimes</b> à se sentir en sécurité? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et enseignent-elles des comportements de rechange ? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures permettent-elles à l' <b>auteur</b> de réparer ses gestes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Mise en place d'une équipe de travail (LIP, art. 96.12) (Celle-ci est représentative des membres de l'équipe-école)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Implication des parents des élèves victimes et auteurs dans la recherche de solutions	<b>X</b>			<input checked="" type="checkbox"/> Aident-elles les <b>victimes</b> à se sentir en sécurité? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et enseignent-elles des comportements de rechange ? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures permettent-elles à l' <b>auteur</b> de réparer ses gestes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Soutien du Centre de services scolaire (LIP, art. 210.1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<b>X</b>			<input checked="" type="checkbox"/> Aident-elles les <b>victimes</b> à se sentir en sécurité? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures aident-elles à diminuer ou éliminer les comportements inappropriés et enseignent-elles des comportements de rechange ? <input checked="" type="checkbox"/> Les mesures permettent-elles à l' <b>auteur</b> de réparer ses gestes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<b>Composante 1</b> Analyse de la situation (LIP, art. 75.1 alinéa 1) Comment qualifiez-vous les éléments qui ont permis l'analyse de la situation de votre établissement au regard des actes d'intimidation et de violence ?	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>Composante 4</b> Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte (LIP, art. 75.1 alinéa 4) <b>Composante 6</b> Confidentialité (LIP, art. 75.1 alinéa 6) Comment qualifiez-vous les modalités pour effectuer un signalement ou formuler une plainte en respect de la confidentialité?	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	Auprès des élèves fréquemment impliqués dans des situations ou concernés par des manifestations sévères (Ex. évaluation et analyse des besoins, plan d'intervention, collaboration avec les partenaires externes, etc.).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Analyse de situation au regard des actes d'intimidation et de violence.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les élèves	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*Actions pour les parents : <input checked="" type="checkbox"/> De la victime <input checked="" type="checkbox"/> De l'auteur <input checked="" type="checkbox"/> Des témoins	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cohérence entre les priorités et les objectifs identifiés dans les mesures de prévention	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour les membres du personnel	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> De la victime <input checked="" type="checkbox"/> De l'auteur <input checked="" type="checkbox"/> Des témoins	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cohérence entre les constats et les priorités dégagés et les actions mises en place	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour une personne extérieure à l'école (parent, partenaire, transport scolaire, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Composante 9</b> Suivi des signalements et des plaintes (LIP, art. 75.1 alinéa 9) Comment qualifiez-vous l'application du suivi des signalements et des plaintes ?	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Composante 2</b> Mesures de prévention (LIP, art. 75.1 alinéa 2) Comment qualifiez-vous l'application des mesures de prévention ? Sont-elles établies en fonction de nos priorités ?	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	Vérification auprès des personnes concernées pour s'assurer que les actes d'intimidation et de violence ont pris fin (mise à jour régulière) – systématiquement.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Règles de conduite (mode de vie) et mesures de sécurité révisées annuellement et présentées à l'ensemble du personnel (LIP, art. 96.27)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Composante 5</b> Actions à prendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence (LIP, art. 75.1 alinéa 5) <b>Composante 7</b> Soutien et encadrement (LIP, art. 75.1 alinéa 7) <b>Composante 8</b> Sanctions disciplinaires (LIP, art. 75.1 alinéa 6)	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	Communication de l'évolution du dossier aux adultes et élèves concernés dans le respect de la confidentialité	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
*Activités de formation sur le civisme pour les élèves (LIP, art. 76, art. 18.1) <i>Ne s'applique pas en FP/FGA</i>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Interventions des membres du personnel lorsqu'ils sont témoins ou alertés d'une situation de violence ou d'intimidation (premier intervenant).	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maintien de la collaboration des parents	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actions d'information et de formation, auprès du personnel et des élèves quant à : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une compréhension commune de la violence, de l'intimidation et de leurs effets (en incluant le cyberspace)</li> <li>• La prise de position de l'établissement et aux interventions lors d'un événement</li> </ul>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Interventions effectuées par les personnes responsables du suivi des signalements (deuxième intervenant, direction).	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consignation des interventions	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Activités de formation pour les élèves sur les actions à poser en situation d'intimidation ou de violence comme victime, témoin ou auteur	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consignation des informations relatives aux signalements	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<b>Les violences à caractères sexuel (VACS) (LIP, art. 75.1)</b> Une section distincte du plan de lutte est consacrée aux violences à caractère sexuel et prévoit :	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
Développement des compétences émotionnelles et sociales du personnel et des élèves (régulation des émotions, empathie, résolution de conflit, etc.)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*Mesure de soutien et d'encadrement: <input checked="" type="checkbox"/> Aident-elles la <b>victime</b> à se sentir en sécurité ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	*Une offre de formation pour la direction et les membres du personnel <i>Une offre de formation obligatoire est à venir (MEQ)</i>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Implication des élèves dans la mise en place des mesures de prévention (LIP, art. 96.7.1)	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Aident-elles les <b>auteurs</b> à apprendre de nouveaux comportements ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Application rigoureuse d'un plan de surveillance stratégique, notamment en ce qui concerne l'aménagement, l'animation et	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> Soutiennent-elles les <b>témoins</b> selon le rôle qu'ils ont joué ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

l'organisation des différents lieux et moments (accueil, transitions, dîners, corridors, etc.).

## École Aux Quatre-Vents-2024

Rappel des défis et des objectifs priorisés	Nos principales réalisations cette année	Autres constats en regard de l'analyse par composante
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre l'application du mode de vie, basé sur le soutien au comportement positif (SCP), incluant l'enseignement explicite des comportements attendus.</li> <li>• Intervenir systématiquement lors de situations dans le transport scolaire, en collaboration étroite avec le service du transport scolaire et les parents.</li> <li>• Poursuivre la présence de TES dans l'autobus au besoin (ex : élèves en difficultés comportementales, conflits rapportés, agitation des élèves sur certains circuits).</li> <li>• Offrir des ateliers d'habiletés sociales au préscolaire, aux 1er, 2e et 3e cycles.</li> <li>• Faire le suivi auprès des élèves qui ont dénoncé un conflit ou de la violence/intimidation (en respect de la confidentialité).</li> <li>• Maintenir l'enseignement explicite des comportements positifs en lien avec nos trois valeurs (collaboration, respect et engagement).</li> <li>• Utiliser de la littérature jeunesse pour faire de la prévention.</li> <li>• Appliquer des sanctions selon la gravité ou le caractère répétitif des actes.</li> <li>• Tenir les parents informés via des courriels, rencontres téléphoniques et la page Facebook de l'école.</li> </ul>	<p><b>Composante 1</b> Analyse de la situation : En général, nous constatons que le sentiment de sécurité de nos élèves est très satisfaisant (94%) ainsi que le sentiment de bien être à l'école (93%).</p> <p><b>Composante 2</b> Mesures de prévention Prévoir pour la prochaine année un calendrier indiquant des moments ciblés pour de l'enseignement explicite des comportements attendus.</p> <p><b>Composante 3</b> Collaboration avec les parents Diffuser davantage notre plan de lutte. (Exemple : mettre le résumé parent dans l'agenda des élèves).</p> <p><b>Composante 4</b> Modalités pour effectuer un signalement/pour formuler une plainte Nous considérons que les parents sont bien informés sur leur droit de se faire entendre.</p> <p><b>Composante 6</b> Confidentialité Tout le personnel de l'école a reçu la formation sur les RP</p> <p><b>Composante 5</b> Actions à prendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence</p> <p><b>Composante 7</b> Soutien et encadrement</p> <p><b>Composante 8</b> Sanctions disciplinaires Nous avons des interventions efficaces et adéquates cependant, nous devons mettre davantage l'emphase à aider les témoins de situations problématiques.</p> <p><b>Composante 9</b> Suivi des signalements et des plaintes Nos notons une grande vigilance de la part du personnel à assurer un suivi auprès des</p>

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

<p>Au regard des actes de violence et du sentiment de sécurité: Objectif 1 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Atteindre 100% des élèves qui se sentent en sécurité dans les autobus.</li> </ul> <p>Défis :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Augmenter le sentiment de sécurité sur la cour de récréation et dans les autobus.</li> <li>• Faire de l'enseignement explicite des comportements attendus dans les autobus.</li> <li>• S'assurer que des interventions à trois niveaux (universelles, ciblées et individuelles) soient mises en place par le personnel de l'école.</li> <li>• S'assure que les nouveaux membres du personnel prennent connaissance et mettent en place les moyens du plan de lutte.</li> <li>• Diminuer la fréquence des situations problématiques en lien avec la violence verbale.</li> <li>• S'assurer d'une surveillance active dans les endroits communs et agir en prévention.</li> </ul> <p>Au regard des pratiques à améliorer:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Agir rapidement lorsqu'une situation arrive.</li> <li>• Bien discerner l'intimidation d'un conflit.</li> <li>• Fournir la formation nécessaire au personnel de l'école sur les trajectoires VACS et VI.</li> <li>• S'assure que chaque immeuble soit représenté dans le comité du plan de lutte.</li> <li>• S'assurer de faire un suivi auprès des témoins de situations conflictuelles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Passation d'un sondage sur le sentiment de sécurité et le mieux-être à tous les élèves et prise de données pour analyser le plan de lutte.</li> <li>• Ateliers animés par l'organisme « Satellite ».</li> <li>• Atelier sur la cyberintimidation avec le policier scolaire pour les élèves de 6e année.</li> <li>• Ateliers animés par l'animateur SASEC dans les classes selon les besoins.</li> <li>• Offrir des midis actifs dans les immeubles</li> <li>• Activités de transition scolaire pour les nouveaux élèves du préscolaire, pour les élèves du préscolaire 4 ans qui s'en vont au préscolaire 5 ans, pour les élèves du préscolaire 5 ans qui s'en vont en 1re année, pour les élèves qui changent d'immeuble au besoin et pour les élèves de 6e année (transition vers le secondaire) pour les élèves qui en ont besoin.</li> <li>• Formation sur les RP, les interventions gagnantes auprès des élèves neurodivergents pour tous les éducateurs du service de garde.</li> <li>• Utilisation du portail MOZAÏK pour compiler les interventions dans le SOI pour les élèves du 3e cycle.</li> <li>• Utilisation de la plateforme one note pour la rédaction des notes évolutives des TES.</li> <li>• Sans avoir le sceau SCP, nous orientons nos interventions sur le positif et sur l'enseignement explicite des comportements.</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>Constats qui en découlent</b></p>	<p>Plaignants.</p>
--	--	--------------------

	<p><b>Pour les élèves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Poursuivre nos interventions sur les réseaux sociaux et le cyberspace avec les élèves afin de les sensibiliser sur les conséquences qui en découlent de leurs actions.</li><li>• Malgré nos interventions, la cour d'école et le transport en autobus demeurent les deux endroits où on retrouve le plus de sentiment d'insécurité.</li><li>• Impliquer davantage les élèves du 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle dans la prise de décisions et la mise en place de stratégies gagnantes.</li><li>• Nous constatons un climat de sécurité très satisfaisant (97%) chez nos élèves.</li></ul> <p><b>Pour les membres du personnel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• S'assurer de présenter et de faire vivre le mode de vie auprès du personnel de l'école et des élèves.</li><li>• Poursuivre la fréquence et l'intensité de l'enseignement explicite des comportements positifs en lien avec nos valeurs.</li><li>• Poursuivre la mise en place des ateliers sur les habiletés sociales dans chaque immeuble par les TES.</li><li>• Encourager les élèves à dénoncer des situations conflictuelles.</li><li>• Mettre en place des stratégies concrètes pour soutenir les témoins de situations problématiques.</li><li>• S'assurer que les élèves comprennent le système de renforcement positif (activités récompense gagnées par des comportements attendus)</li></ul>	
--	--	--

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

**Relations avec les parents :**

- Offrir un délai de réponse rapide aux parents.
- Maintenir nos contacts fréquents et diversifiés.
- Rappeler aux parents l'utilité et la présence de la plateforme Mozaïk.
- Continuer de mettre en place nos actions favorisant la confidentialité.
- Permettre le maintien de notre collaboration avec la communauté.

**Des difficultés rencontrées ou des défis qui persistent :**

**Perspectives : améliorations souhaitables pour 2025-2026**

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

- Cette année, nous avons un enseignant (éducation physique) sur le comité.
- Le fait d'avoir 4 immeubles demeurent toujours un défi pour la communication.
- Nous remarquons qu'il y a eu une diminution de nos actions pour sensibiliser le personnel en lien avec le plan de lutte.
- La fréquence des réunions du comité a été déficiente.

- ✓ Nous recommandons la présence d'un enseignant par immeuble sur le comité plan de lutte pour la prochaine année scolaire afin de s'assurer que la mise en place des différentes stratégies soient appliquées.
- ✓ Nous souhaitons augmenter la fréquence de rencontres du comité afin de mettre des actions concrètes sur nos objectifs ciblés (assiduité et engagement du personnel)

Signature de la présidence du CÉ : \_\_\_\_\_

Date : 16 juin 2025

Signature de la direction de l'établissement : \_\_\_\_\_

Date : 16 juin 2025

Document résumé à partager aux parents/aux membres du personnel à la suite de l'évaluation (LIP art.83.1)

## Évaluation annuelle du plan d'action de l'école pour la prévention de la lutte à l'intimidation et à la violence

### École Aux Quatre-Vents 2023-2024

Conditions de mise en œuvre	À maintenir	À bonifier	À prioriser	Commentaires
Le personnel est mobilisé.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une vision commune est partagée par l'équipe-école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le plan de lutte est arrimé au projet éducatif.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Un comité représentatif du milieu est formé et est actif.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Du temps est dégagé pour élaborer et réguler le plan de lutte.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Le portrait de situation correspond à la situation actuelle.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Il est réaliste de mettre en place l'ensemble des moyens choisis.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Les moyens ciblés répondent aux besoins réels de l'école.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Les élèves sont impliqués.	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une bonne collaboration est établie entre les membres du personnel.	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
Une bonne collaboration est établie avec les	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

parents et/ou les partenaires.				
-----------------------------------	--	--	--	--

Source : Centre de services scolaire de la Rivière -du-Nord Document régional développé par un sous-comité du GRDR-CVI, région LLL – Adapté par Cassandra Forcier, CP – Services éducatifs CSSSH (2024)

Adopté lors de séance du conseil d'établissement tenue le 16 juin 2025

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027

En décembre 2023, l'école Aux Quatre-Vents adoptait son Projet éducatif. Après sa première année de mise en œuvre, dans laquelle toute la communauté éducative a été grandement mise à contribution, il est maintenant possible de brosser un portrait de la situation actuelle. Afin d'assurer le suivi des objectifs, l'école effectue une veille systématique de ses résultats. Notons les faits saillants à l'égard des indicateurs.

Afin de simplifier l'interprétation des résultats, voici la légende utilisée :

Barème d'interprétation	
Cible atteinte	
Entre la valeur de départ et la cible	
Sous la valeur de départ	



Cible à atteindre en 2027



Position actuelle – cible atteinte



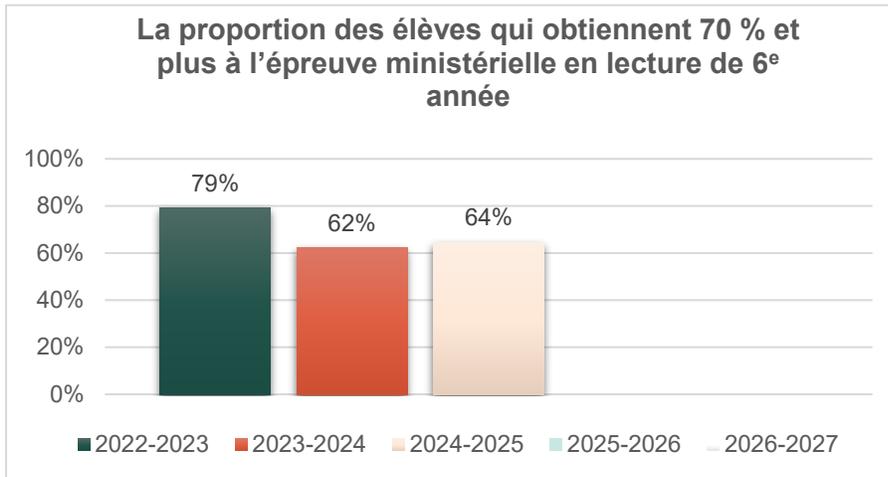
Position actuelle – cible en voie d'être atteinte



Position actuelle – cible non atteinte

ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE  
**ORIENTATION 1 Augmenter les compétences en littératie.**

**Objectif 1 | Maintenir à 79 % la proportion des élèves de 6e année qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve ministérielle de lecture.**

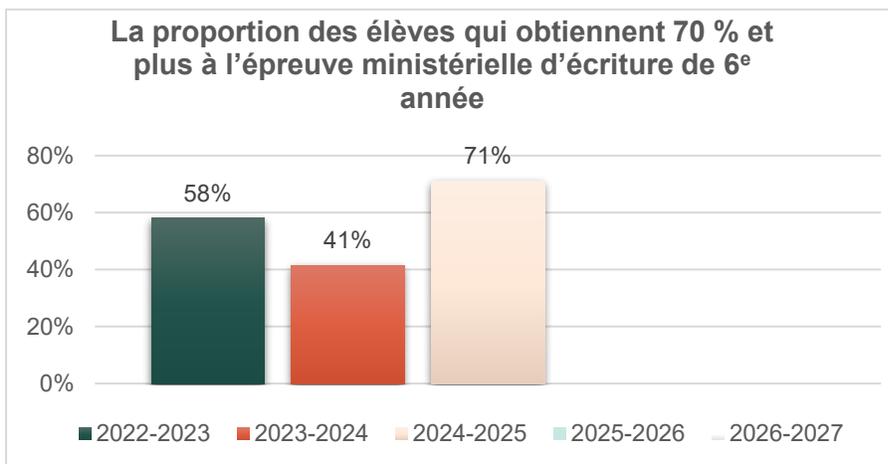


**79 %**



**64%**

**Objectif 2 | Augmenter à 63 % la proportion des élèves de 6e année qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture.**



**63 %**



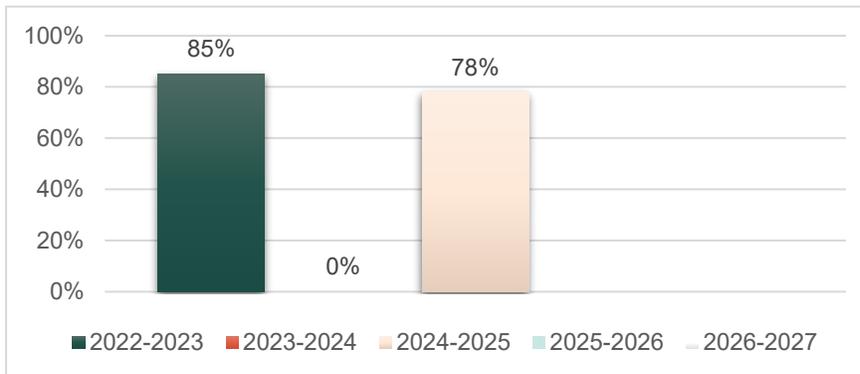
**71 %**

## ORIENTATION 1 Augmenter les compétences en littératie.

OBJECTIFS	Lecture Écriture	Écriture	
<p><b>Objectif 1   Maintenir à 79 % la proportion des élèves de 6e année qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve ministérielle de lecture.</b></p> <p><b>Objectif 2   Augmenter à 63 % la proportion des élèves de 6e année qui obtiennent 70 % et plus à l'épreuve ministérielle d'écriture.</b></p>	<p>La cible de départ s'est faite suite à la covid. Nous étions encore à cibler que les compétences essentielles.</p> <p>En 2023-2024, nous avons qu'un très petit groupe d'élèves. Il n'est pas possible de comparer nos données. Il suffit qu'un ou deux élèves soient en échec pour que notre pourcentage descende rapidement.</p> <p>En 2024-2025, nous avons une petite remontée. Cette année, les enseignants ont travaillé davantage sur l'écriture et nous le voyons dans nos résultats en écriture.</p>	<p>En écriture, nous avons une très belle remontée. Nous dépassons déjà la cible à atteindre en 2027.</p> <p>Nous avons mis l'emphase sur l'écriture au 3<sup>e</sup> cycle. Les enseignants ont eu une formation sur la syntaxe et la ponctuation. Ils ont mis en œuvre leurs nouvelles connaissances. Nous pouvons constater les résultats.</p>	

## ORIENTATION 2 : Offrir un environnement sain, sécuritaire, motivant et bienveillant.

### Objectif 1 | Atteindre 100 % des élèves qui se sentent en sécurité dans les autobus.



100%



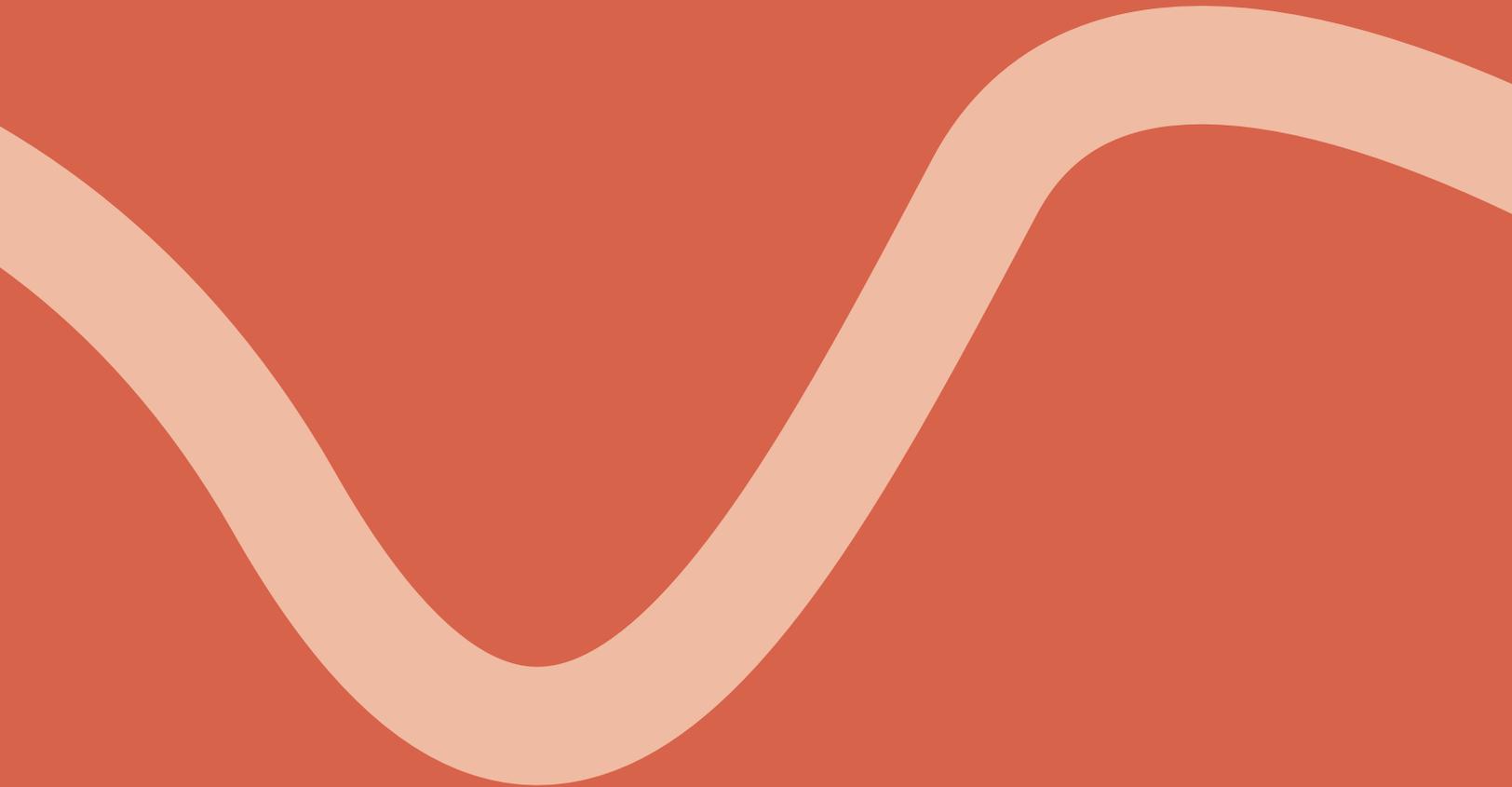
78 %

OBJECTIFS	INDICATEUR	Constat	
Atteindre 100 % des élèves qui se sentent en sécurité dans les autobus.	Sondage auprès des élèves sur le bien-être et la sécurité.	Aux Quatre-Vents nous avons une réalité hors du commun. Nous avons 4 immeubles et dans chaque immeuble nous avons les cycles. Donc, tout au long de leur parcours scolaire du primaire, nos élèves doivent être véhiculés en autobus.	Mettre l'emphase sur l'enseignement explicite des comportements attendus dans l'autobus. Développer une bonne collaboration avec les chauffeurs d'autobus, Encourager les élèves à nommer toutes situations ayant des impacts sur leur sentiment de sécurité. Poursuivre l'application du mode de vie, basé sur le soutien au comportement positif (SCP), incluant l'enseignement explicite des comportements attendus. Intervenir systématiquement lors de situations dans le transport scolaire, en collaboration étroite avec le service du transport scolaire et les parents. Poursuivre la présence de TES dans l'autobus au besoin.



ÉVALUATION ANNUELLE DU PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE

--	--	--	--



C'est  
**ici**  
que ça se passe!

Centre  
de services scolaire  
de Saint-Hyacinthe

Québec 